



Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 1^{er} semestre 2025



Maison des associations



Géré par la Région Occitanie, le **centre de santé d'Arthès** a ouvert ses portes le lundi 2 juin pour un démarrage progressif.

Accès à l'arrière de la maison des associations au 10 rue Émile Roquefeuil...
Numéro d'appel du secrétariat **05 36 01 01 28**



Entrée Centre de Santé

Festivités de la Saint Pierre



Vendredi 4 juillet

21 h Pétanque en doublette



Samedi 5 juillet
« Arthésienne »



À partir de 9 heures devant la salle polyvalente d'Arthès

21 h Repas ouvert à tous (jambon braisé-fayots)

Renseignements et inscriptions au 05 63 45 02 90 ou au 06 82 73 15 57 ou
Yannick au 06 79 68 70 10

Dimanche 6 juillet

9 h Vide-greniers Inscriptions Mairie au 05 63 55 10 11

Restauration possible sur place (poulet-frites)

12 h Vin d'honneur offert par la Mairie



Lundi 7 juillet

12 h Repas tripoux 12 €

sur inscription avant le 24 juin au 05 63 45 02 90

14 h 30 Pétanque tripléte en 4 parties



Chères arthésiennes, chers arthésiens,

Nous voilà pratiquement arrivés en fin de mandat, malgré les deux premières années de COVID, avec mon équipe, nous avons essayé d'améliorer votre quotidien dans plusieurs domaines.

La voirie

Prolongation du chemin Lucien Calmels avec aire de retournement, goudronnage du parking devant le cimetière, traversée par un cheminement doux allant de la route de Lescure à la rue Roquefeuil qui permet entre-autre aux écoliers de l'école maternelle allant à la cantine d'être en sécurité, ouverture d'un passage de la place du 19 mars au local de l'ancienne centrale électrique, accotements avenue André Billoux, éclairage chemin du grand chêne et rue des genêts, réfection de la placette avec éclairage au village du pré, continuation de la modernisation de route de la Longagne (travaux importants qui doivent se finir cet été), diverses sécurisations de voirie, etc.

Les bâtiments communaux

Climatisation de la salle Georges Albinet, réfection complète de la salle des sports, création d'un « city park », et le chantier le plus important, la rénovation intégrale du groupe scolaire Carcenac pour un coût total de 1 300 000 euros.

Enfin, la création d'un centre de santé, le 23^e du genre en région Occitanie, installé à la maison des associations, voilà 2 ans que nous y travaillons dans le cadre du groupement d'Intérêt Public (GIP) Ma santé, Ma Région. MERCI aux clubs qui ont dû déménager de l'immeuble pour que l'on puisse aménager les locaux pour l'arrivée des médecins. N'oublions pas de souligner le travail effectué par l'ensemble des personnels administratifs et techniques qui ont mis tout en œuvre pour réaliser ces aménagements dans les temps.

De plus le terrain du RIOLS va être complet par l'installation prochaine d'autres praticiens. Une commune doit posséder du foncier pour pouvoir se développer, à cette occasion j'en profite pour remercier les anciens élus qui ont eu l'idée d'acquérir ce terrain en 1999.

Pour l'avenir et sûrement pour les générations futures, nous avons acheté un terrain d'un hectare pratiquement au centre du village. Tout dernièrement nous avons aussi finalisé l'achat d'un immeuble pour l'amélioration de la circulation au centre du village.

Actuellement sont en cours d'étude :

la toiture et la charpente de la salle Georges Albinet qui méritent rénovation et renforcement, en parallèle la rénovation complète de l'école maternelle.

Voilà, expliqués succinctement, les travaux effectués ainsi que les études en cours.

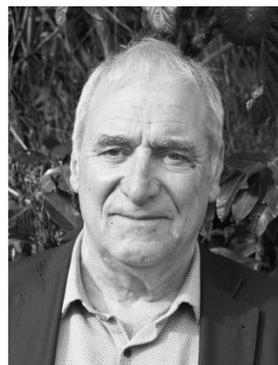
J'en suis conscient, tout n'est pas parfait, et tout ne sera pas parfait, mais avec mon équipe, tout en maîtrisant les finances, nous avons fait notre possible pour que notre VILLAGE se développe.

L'été est là avec toutes nos manifestations, la fête des écoles et le challenge multisports proposé par l'APE, la fête de la musique, une exposition mondiale de coquillages, la fête de la Saint-Pierre sur 4 jours dont la journée de l'Arthésienne, la soirée du 13 juillet avec le feu d'artifice, autant de moments conviviaux pour se retrouver, ensuite viendra l'automne avec le concert de l'Harmonie Saint-Éloi et les 3 jours de spectacle Confluence de l'Association Culturelle.

Vous trouverez en détail ci-après les activités proposées par nos associations.

Merci à tous les bénévoles qui animent le village.

Bel été à vous tous.



Le Maire Jean-Marc FARRÉ

80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 2025, au monument aux Morts d'Arthès, M. le maire a lu le message* ci-dessous avant le dépôt de gerbe :

Le 8 mai 1945, quand la nouvelle de la Victoire parvint à Paris, le général de Gaulle qui incarnait la voix de la France libre et combattante adressa ces mots à la Nation :

« Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus ! »

Le sacrifice pour la Victoire avait été immense. Aux soldats morts, blessés, prisonniers ; aux résistants foudroyés ou torturés, s'ajoutaient les civils assassinés et déportés, en particulier les Juifs morts dans la Shoah, ainsi que les champs de ruines laissés par les durs combats de la Libération.

La France était meurtrie, mais un peuple entier avait survécu à l'une des pires épreuves de son Histoire grâce au soutien de ses alliés.

Le 8 mai 1945, à l'heure de la capitulation allemande qui allait bientôt être celle de la découverte de l'ampleur des crimes nazis, l'heure était aussi déjà à la reconstruction, pour que jamais ne se reproduisent les erreurs de 1940 et pour que la France renoue avec sa grandeur. C'est dans l'épreuve que se forment les grandes Nations, et le 8 mai 1945 la France décidait de se choisir un grand destin.

Dans l'effervescence de la Victoire et pour faire écho aux immenses sacrifices consentis pendant les années de guerre, les Françaises et les Français reprenaient confiance en eux-mêmes. Ils choisissaient de redonner au pays son indépendance, sa puissance et sa prospérité dans un monde où tous les équilibres se redessinaient autour de deux grandes puissances.

Cette ambition a permis de construire un modèle français qui fait notre grandeur et notre fierté dans les domaines militaires, sociaux, scientifiques, industriels, économiques et culturels. Aujourd'hui, nous jouissons encore de cet héritage de la Libération, des choix courageux de nos grands anciens. Par-delà les clivages, ils ont su porter le pays vers le meilleur de lui-même.

Alors que le cycle des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté.

Vive la République ! Et vive la France !

*MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.



Au cours de l'après-midi du 6 mai, dans le cadre de la signature du contrat bourgs-centres, un dispositif de soutien aux réalisations d'équipements structurants, plusieurs élus de la Région, du Département et de la C2A accompagnaient les représentants municipaux pour constater les aménagements des infrastructures sportives et scolaires réalisés.

La visite a débuté par le City Park puis le groupe a poursuivi en empruntant le cheminement doux jusqu'à l'école primaire, dont les travaux de rénovation sont terminés. Seule l'installation des panneaux photovoltaïques reste à faire.

Tout en poursuivant le maire Jean-Marc Farré a annoncé une réflexion sur les bâtiments du foot près de l'école, la visite s'est achevée à la maison des associations agencée et rénovée pour devenir le centre de santé. Le groupe a ensuite rejoint la mairie pour assister à un diaporama présentant les actions du contrat bourg-centre. Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux, l'école maternelle sera également rénovée.

Des études sont en cours pour l'installation de panneaux solaires à la salle des fêtes. Le développement des mobilités douces comprend un réseau de pistes cyclables entre Arthès et Lescure, l'aménagement de zones piétonnes et d'îlots de fraîcheur. Pour rester attractive, la commune mise sur des services adaptés aux besoins de ses habitants.

Le site du Saut de Sabo devient un atout touristique, avec une valorisation des berges du Tarn. Christophe Ramond, président du Département, a indiqué que « depuis 2021, c'est un soutien de 294 046 € qui a été investi au profit des usagers des équipements publics à Arthès ».

Muriel Abadie pour la Région, a précisé : « Les contrats bourgs-centres permettent d'équilibrer les aménagements territoriaux. Développer les services à la population est essentiel. »

Jean-Marc Farré a conclu en disant que la mairie a reçu des subventions de la Région, du département du Tarn, de la C2A et du Fonds Vert avant de remercier toutes les personnes ayant réalisé ce dossier dont Rémi Massié élu arthésien et élu de la Région. La réunion s'est terminée par la signature du contrat bourgs-centres par Muriel Abadie, Christophe Ramond, Cathy Pignol (CAUE), David Baisse (C2A) et le maire.



* Article inspiré de la parution La Dépêche du Tarn Arthès du 18 mai 2025

Pour plus d'informations sur les contrats « Bourgs-Centres », suivre le lien ci-contre :

<https://www.laregion.fr/Dispositif-de-soutien-aux-equipements-structurants-Bourgs-Centres-Occitanie>

BUDGET

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET PRINCIPAL

I – LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et recettes inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Le budget 2025 est voté le 14 avril 2025 par le Conseil Municipal.

Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) ; de l'autre la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir (constructions, aménagement, acquisitions ...)

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 2 161 686 € et les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 1 454 932 €.

BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 959 408,24 € pour un montant total de dépenses prévisionnelles qui s'élèvent à 2 161 686 €.

Charges à caractère général :

Ce chapitre (011) comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services pour un montant total de 595 466,24 €.

Charges de personnel :

Les dépenses du chapitre 012 (charges de personnel) s'élèvent à 780 000 €.
Cette masse salariale inclut les mises à disposition du personnel au SIVU ARTHÈS/LESCURE.

Autres charges de gestion courante

Les dépenses du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) comprennent essentiellement la participation au SIVU Arthès/Lescure (330 000 €), les subventions aux associations (45 000 €) et la subvention au CCAS de 3 500 €. Ce poste de dépenses s'élève à 577 600 €.

Charges financières

Ce chapitre (66) s'élève à 2 100€ et correspond aux intérêts des emprunts en cours de la commune et ceux transférés à la communauté d'agglomération.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 891 686 € pour un montant total de recettes prévisionnelles qui s'élèvent à 2 161 686 € dont le résultat reporté de 240 000 €.

Produits des services, du domaine, et ventes diverses (chapitre 70)

Le montant prévisionnel est 120 299,71 € et comprend essentiellement la part des familles aux frais de restauration scolaire.

Impôts et Taxes (Chapitre 73)

Les recettes du chapitres (73) s'élèvent à 179 728,29 € dont l'attribution de compensation versée par la C2A (102 728,29 €) .

La Fiscalité

Le produit fiscal attendu pour 2025 est évalué à 1 230 237 € environ en tenant compte des bases prévisionnelles et sans augmentation des taux.

Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ces recettes s'élèvent à 438 627 €.

Les recettes de ce chapitre proviennent essentiellement des dotations de l'État (DGF) en baisse d'année en année. Le montant estimatif de la DGF est de 148 421 € (DGF: dotation globale financière versée par l'État).

BUDGET

Historique des
versements DGF
perçus par la
commune d'Arthès

DGF 2014 : 284 507 €

DGF 2015 : 248 712 €

DGF 2016 : 212 832 €

DGF 2017 : 188 020 €

DGF 2018 : 180 225 €

DGF 2019 : 171 197 €

DGF 2020 : 165 526 €

DGF 2021 : 157 497 €

DGF 2022 : 151 776 €

DGF 2023 : 152 433 €

DGF 2024 : 151 927 €

DGF 2025 : 148 421 € (montant attendu)

III- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial.

Le budget d'investissement d'une collectivité regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur ses structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (ex : FSIL, DETR, Département ...)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement inscrites au BP 2025 s'élèvent à 1 072 500 €. Les dépenses financières (remboursement du capital) s'élèvent à 38 100 €, les restes à réaliser (280 700 €) soit un total de dépenses réelles d'investissement de 1 454 932 €. (total ci-dessus 1391 300 €)

Les principales dépenses d'équipement proposées dans ce budget sont présentées ci-dessous :

- Travaux en régie : 30 000€
- Installations générales : 20 000 €
- Matériel : 25 000 €
- Informatique écoles et mairie : 25 000 €
- Mobilier : 15 000 €
- Autres immobilisations : 15 000 €
- Grosses réparations toitures bâtiments communaux : 24 500 €
- Grosses réparations toiture salle de Loisirs : 222 000 €
- École maternelle : 80 000 €
- Local foot à VII : 466 000 €
- Aménagement GIP provisoire : 40 000 €
- GIP « ma Région, ma Santé » : 100 000 €
- Sécurisation GS : 15 000 € (GS : Groupe Scolaire)
- Parc urbain : 15 000 €

BUDGET

Restes à réaliser :

- Fontaine restaurant scolaire : 4 100 €
- Travaux Groupe Scolaire : 75 000 €
- Réfection terrains Foot : 6 600 €
- Dalles plafond salle conseil municipal : 2 000 €
- Enfouissement réseaux route de la Longagne : 182 000 €
- Études « Friches » : 11 000 €

Total des Restes à réaliser : 280 700 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution de la section d'investissement (budget 2024) reporté : 147 513,63 €.

FCTVA : 155 000 €

Taxe d'aménagement (TA) : montant attendu 39 999,84 € en fonction des permis de construire accordés.

Subventions d'investissement :

les DETR notifiées (hors RAR) et inscrites au budget se décomposent comme suit :

- DETR Travaux salle des loisirs : 77 700 €
- Certificat énergie (travaux GS) : 7 388,10 €
- Versement emprunt : 295 971,10 €

Reste à réaliser (recettes investissement)

- Subvention Région travaux Groupe Scolaire) : 40 000 €
- Solde subvention Fonds Verts travaux Groupe Scolaire : 108 977 €
- Fonds concours C2A pour travaux Groupe Scolaire : 83 017 €
- Subvention Département pour travaux Groupe Scolaire : 176 020,92 €
- DETR « Toiture Mairie » : 6 057 €

Total des Restes à réaliser : 414 071,92 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

COMMUNE D'ARTHÈS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ET RECETTES 2024 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2024

Chap. 011 : Charges à caractère général	460 548,61 €
Chap. 012 : Charges de personnel	689 912,82 €
Chap. 65 : Autres Charges	440 062,69 €
Total Dépenses gestion courante	1 590 524,12 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Chap. 66 : Charges financières	3 922,10 €
Chap. 67 : Charges exceptionnelles	390,00€
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 594 836,22 €

Chap. 042 : Opérations d'ordre	137 482,60 €
TOTAL DÉPENSES	1 732 318,82 €

RECETTES 2024

Chap. 013 : Atténuation de charges	27 288,31 €
Chap. 70 : Produits des services	122 997,78 €
Chap. 73 : Impôts et taxes	205 042,90 €
Chap. 731 : Fiscalité locale	1 078 952,96 €
Chap. 74 : Dotation, subventions	440 745,91 €
Chap. 75 : Autres produits gestion courante	22 668,55 €
Total recettes gestion courante	1 897 696,01 €
Chap. 76 : Produits financiers	4,74 €
Total recettes réelles de fonctionnement	1 897 700,75 €

TOTAL RECETTES	1 897 700,75 €
-----------------------	-----------------------

Recettes	1 897 700,75 €
Dépenses	- 1 732 318,82 €
Résultat exercice	165 381,93 €
Excédent antérieur reporté	178 095,72 €
Résultat clôture	343 477,65 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement (343 477,65 €) sera affecté à hauteur de 240 000 € ligne 001 – Excédent de fonctionnement reporté, le solde 103 477,65 € au compte 1068 à l'article 002, section Fonctionnement, excédent de fonctionnement reporté.

INVESTISSEMENT DÉPENSES ET RECETTES 2024 PAR CHAPITRE

DÉPENSES 2024

Chap. 21: : immobilisations corporelles	35 536,38 €
Chap. 23 : immobilisation en cours	1 182 806,18 €
Total dépenses équipement	1 218 342,56 € (a)

Chap. 10 : Dotations, fonds divers	17 671,11 €
Chap. 16 : Emprunt	64 020,68 €
Total des dépenses financières	81 691,79 € (b)

Total des dépenses réelles d'investissement	1 300 034,35 € (a+b)
--	-----------------------------

RECETTES 2024

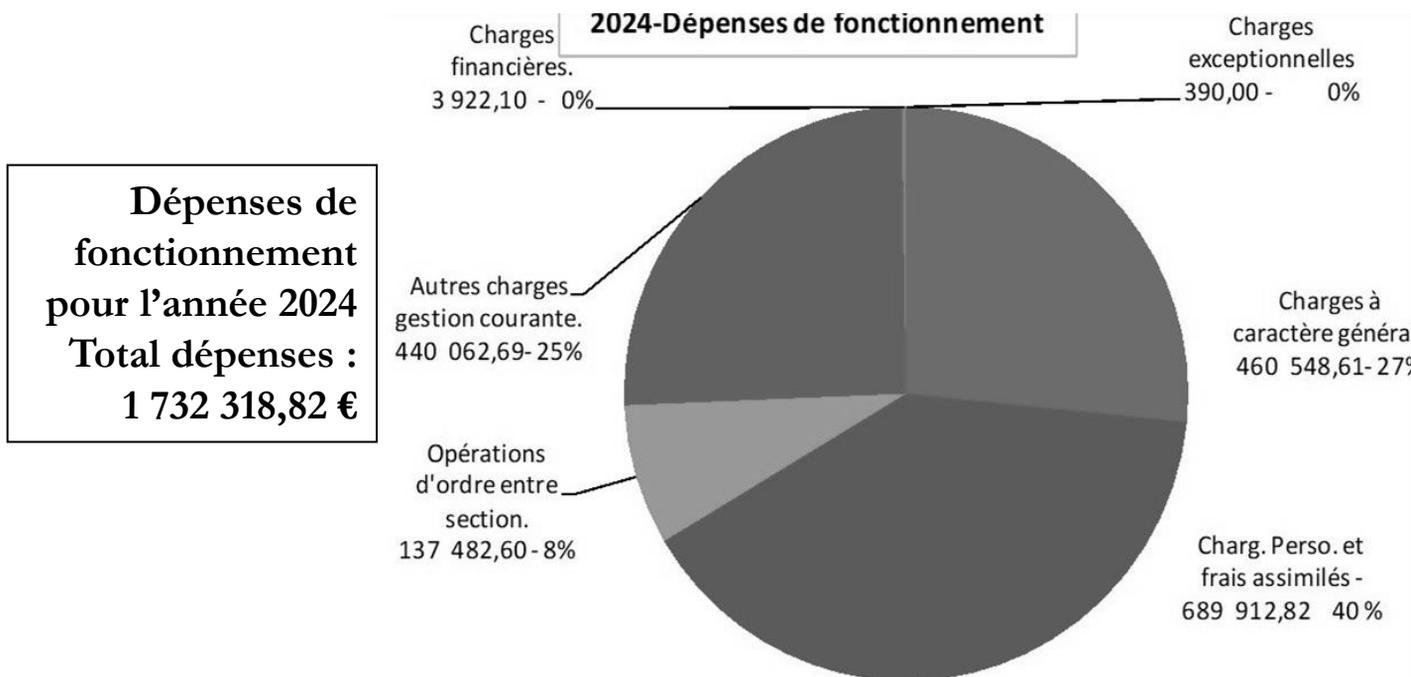
Chap. 13 : Subventions	290 100,40 €
Total des recettes équipement	290 100,40 € (a)
Chap. 10 :	388 594,76 € (b)
TOTAL RECETTES RÉELLES	678 695,16 € (a+b)

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

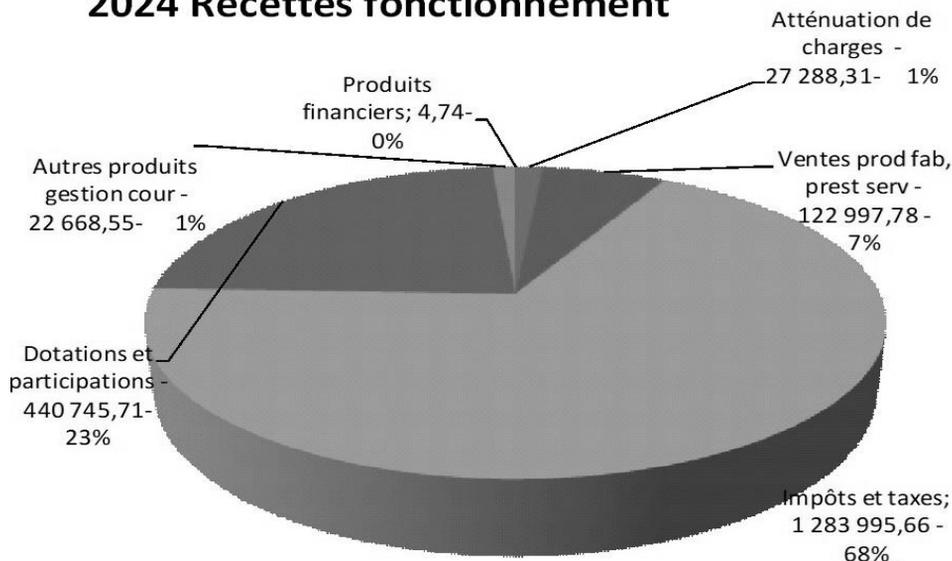
Chap 040 : opération ordre	137 482,60 €
Total recettes ordre	137 482,60 € (c)
TOTAL RECETTES	816 177,76 € (a+b+c)
Recettes	816 177,76 €
Dépenses	- 1 300 034,35 €
Résultat exercice	- 483 856,59 €
Antérieur reporté	631 370,22 €
Résultat clôture	147 513,63 €
Restes à réaliser (Dépenses)	280 700,00 €
Restes à réaliser (Recettes)	414 071,92 €
Résultat définitif	280 885,55 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement (147 513,63 €) sera repris intégralement à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté »



2024 Recettes fonctionnement



**Recettes de
fonctionnement
pour l'année 2024
Total recettes :
1 897 700,75 €**

INFORMATIONS (RAPPELS)

Les règles du savoir-vivre entre voisins sont quelquefois mises à mal, pendant la belle saison qui est plus propice à la vie au dehors !

Première règle de bon sens : « entre voisins moins on s'entend, plus on s'entend bien »

Ci-dessous quelques articles extraits de l'arrêté préfectoral du portant réglementation des bruits de voisinage :

ARTICLE 2 : afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

ARTICLE 18 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 19 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00**
- **les samedis: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00**

ARTICLE 21 :

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Cas des travaux bruyants. chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air.

ARTICLE 22 :

Tous les travaux bruyants sont interdits : tous les jours de la semaine de 20 heures à 7 heures, toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.

ARTICLE 23 :

Les activités de service public effectuées sur le domaine public (ramassage des ordures ménagères , etc.) ne sont pas concernées par les contraintes d'horaire du présent arrêté.

PLAN CANICULE

Depuis les évènements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi confie aux maires de recenser les personnes âgées (65 ans et plus), les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées vivant à leur domicile et isolées, ceci en prévention des risques pour leur santé en cas de phénomènes météorologiques majeurs.

Ce registre permet, par un contact régulier avec les personnes inscrites, de leur apporter conseils et assistance. L'inscription est volontaire, elle s'effectue à la demande de la personne concernée, de son représentant légal ou d'un tiers (médecin traitant, parent, voisin, service d'aide à domicile, ...). La démarche s'effectue en mairie. En cas d'alerte météo (il existe 4 niveaux) maximales différentes procédures d'intervention et de soutien sont facilitées par la connaissance de ce registre qui est transmis à la Préfecture.

Possibilité d'obtenir gratuitement un kit pour réduire votre consommation d'eau proposé par la C2A. Explications.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'OBTENTION GRATUITE D'UN KIT D'ÉCONOMIE D'EAU POUR LES PARTICULIERS



Afin de favoriser les économies d'eau, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) a décidé de mettre gratuitement à la disposition des habitants de l'agglomération un kit d'économie d'eau.

Composition du kit d'économie d'eau :

Le kit économiseur d'eau est composé :

- d'un régulateur de débit pour douche,
- de deux réducteurs de débit pour robinets,
- d'un sac économiseur d'eau pour les toilettes qui réduit le volume d'eau utilisé à chaque chasse d'eau tirée,
- d'une notice d'information sur les économies du kit.

Pour bénéficier du kit offert par l'Agglo, le demandeur doit remplir les conditions suivantes :

- être majeur
- disposer d'une résidence sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois
- s'engager à ne pas revendre le kit d'économie d'eau obtenu.
- le kit d'économie d'eau est destiné à être installé exclusivement sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- le dispositif porté par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est limité à un kit par foyer.

Comment obtenir votre kit d'économie d'eau :

- complétez le dossier en ligne sur le site d'agglomération via le lien suivant : <https://www.grand-albigeois.fr/wp-content/uploads/2025/03/Formulaire-Kit-ecomiseur-deau.pdf>,
- se munir d'une pièce d'identité,
- prendre rendez-vous en mairie muni de votre facture d'eau.

Conteneur pour compostage ou composteur

L'Agglomération propose plusieurs créneaux de distribution chaque mois, en semaine et le samedi matin. Rendez-vous sur www.grand-albigeois.fr/composteurs pour plus d'informations et pour réserver votre composteur.

Le compostage c'est facile ! Faites le premier pas et réservez votre composteur à prix réduit.

@Grand Albigeois vous accompagne avec une formation et des conseils pratiques pour bien démarrer.

Réservez vite votre composteur par téléphone au 05 63 76 06 07 ou directement sur le site de l'Agglo.

Ci-contre le lien : <https://www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/gerer-et-reduire-mes-dechets/mes-demarches-dechets-et-proprete/acquerir-un-composteur/>

Vous pouvez choisir votre mode de paiement : en ligne au moment de la réservation, ou par chèque/espèces au moment du retrait.

Ci-dessous le lien pour consulter en ligne le guide du compostage :

https://www.grand-albigeois.fr/wp-content/uploads/2025/03/C2A_COMPOST_Guide-du-compostage_V5.pdf

La passion de la danse

Salle Georges ALBINET – 81160 Arthès

Association loi du 1^{er} juillet 1901 - décret du 1^{er} août 1901

Nous contacter par mail à chrismidanse@gmail.com

Pour la saison 2024-2025, l'association ChrisMi'danse est heureuse de compter 53 adhérents, dont 4

couples de jeunes, très actifs et assidus, ce qui leur permet de bien progresser. Les cours se déroulent dans une ambiance de partage, d'entraide et de convivialité, ce qui ravit Christiane, notre animatrice, qui véhicule ces valeurs essentielles.

Cette année, Christiane a animé 5 soirées dansantes où chacun a pu s'amuser en mettant en pratique les danses apprises lors des cours.

Le 28 mars 2025, 13 danseurs, de tous niveaux, ont également partagé, avec les séniors de la résidence Aquarélia d'Albi, un après-midi de danse au rythme de chacun. Séniors et danseurs ont passé un excellent moment qui sera très sûrement renouvelé.

Pour la rentrée 2025/2026, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !

Reprise des cours :

Jeudi 4 septembre 2025 :

- 19 h pour les confirmés
- 20 h 30 pour le cours de bachata
- 21 h 30 pour les initiés

Mardi 9 septembre 2025 : 21 h 15 pour les débutants



JAZZPHONIE

L'Association Jazzphonie a pour objectif principal l'initiation au chant choral par le biais de notre chorale

« LES CHŒURS D'ARTHÈS »

Sous la direction de Tatiana, cheffe de chœur professionnelle, nous abordons un répertoire de chants traditionnels du monde mais aussi des chants traditionnels français et occitans. Nous nous réunissons le mercredi de 20 h à 21 h 30 à la salle Georges Albinet à Arthès. Les répétitions se passent dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur ce qui n'empêche pas de progresser bien au contraire.

D'autre part tous les ans nous organisons une soirée JAZZ ouverte à tout public, initiés ou non, en proposant des styles différents. Cette manifestation reste un point important de l'activité de notre association auquel nous tenons beaucoup. Rien ne vaut le spectacle vivant pour apprécier et soutenir le monde artistique sous toutes ses formes.

Nous avons pu vous proposer le samedi 22 mars à Arthès une soirée jazz avec DILO SWING QUARTET, un groupe qui nous a replongé dans l'ambiance des cabarets du Montmartre des années 20, qui nous a ravi avec des compositions jazz originales, des musiciens talentueux (accordéoniste et 2 guitaristes) et une chanteuse avec une voix qui nous emportait.

Notre rendez-vous suivant s'est déroulé sous la forme d'une soirée rencontre de 3 chorales le vendredi 23 mai 2025 à l'église d'Arthès à 20 h 30. À cette occasion nous recevrons la chorale OCCEA du Séquestre et L'AUTAN de Gaillac.

Si vous aimez chanter n'hésitez pas à nous contacter : Jackye Chèvre au 06 10 15 17 35

Amicale des retraités d'Arthès

Au cours de l'assemblée générale du mois de février, le conseil d'administration de l'amicale a été partiellement renouvelé et rajeuni.

Le bureau est constitué de :

- présidente Catherine Rivenq
- vices présidents Charles Coradello et Christine Maury
- trésoriers Thérèse Roquefeuil et Roland Cardinal (adjoint)
- secrétaires Colette Cantié et Dominique Bayle (adjointe).



L'amicale, en ce début d'année, a été perturbée par le changement des salles due à l'arrivée des médecins à la maison des associations.

Repas : le repas annuel a rassemblé environ 220 personnes, il a permis de célébrer les anniversaires de mariage (50 à 60 ans) de 6 couples ; rendez-vous en janvier 2026.

Loto : petits loto (le jeudi) et grands lotos (le dimanche) drainent plus ou moins de personnes pour une après-midi conviviale.

Les petits lotos auront lieu les samedi 13 septembre, 18 octobre et le 22 novembre.

Le grand loto est prévu le 7 décembre.

Voyages : la tendance s'oriente vers les déplacements d'une journée, les négociations avec les voyagistes sont de plus en plus âpres, un sondage auprès des adhérents devrait aider au choix pour 2026.

Après les sorties Pyrénées orientales, Laguiole, Cahors et Salers, pour le 2^{ème} semestre il est programmé :
Carcassonne en juillet

- Marseille fin septembre (8 jours)
- Tanus en octobre
- Le "Robinson" en novembre

Informatique : dès le mois d'octobre l'atelier informatique reprendra les après-midis du vendredi.

L'année se clôturera le 11 décembre par un goûter avec la troupe "Chabada" et la distribution d'un colis.

L'équipe de l'amicale est attentive à toutes propositions et remarques que vous exprimerez.

Adresse de messagerie :
arthesamicaleretraites@gmail.com.

Vous pouvez retrouver des informations sur "Facebook".

Téléphone :
Cathy Rivenq 06 18 92 91 55



RAPPEL INFORMATIONS ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est un service très coûteux que la commune a mis en place chaque premier mercredi du mois.

Pour information il est proposé à tous les administrés mais surtout à ceux qui ne peuvent se déplacer en déchetterie. Déclarer son intention de déposer des objets devant sa porte à la mairie jusqu'au mardi midi précédent le 1^{er} mercredi de chaque mois

Le tonnage ramassé est de plus en plus important, nous ne pouvons pas assurer plusieurs passages dans le mois.

Beaucoup d'objets n'ont pas à être déposés dans ces encombrants (exemple : vieux sac de ciment, « Placo », gravats, etc.).

Nous précisons que nous sommes pratiquement une des seules communes à offrir cette prestation.

Afin que nous conservions ce service, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités. Merci beaucoup.

INFORMATIONS

Nous rappelons que les activités de baignade dans la rivière Tarn sont totalement interdites en dehors des zones réglementées, piscines de rivière, plage aménagée surveillée autorisant les activités nautiques.

À Arthès, le Tarn bordant la commune n'échappe pas à cette règle ! Des panneaux signalent cette interdiction en amont et en aval de l'usine hydroélectrique. D'autres panneaux vont compléter cette signalétique.

Tout contrevenant s'expose aux différents dangers signalés par les panneaux. La commune ne pourrait être tenue pour responsable en cas d'accident.



ÉTAT CIVIL 2024 *

NAISSANCES

DOUMINGE Léon

LAFON Marceau

MGHAILI Othman

MARIAGES

BATTAGLIA Guillaume et COMBETTES Maeva

BORGES Germano et GONCALVES Susana

DROUVIN Théo et AGUDELO POSADAMonica

DÉCÈS

AMIEL Blandine née SOUCHON

AVÉROUS Janine

CAUSSÉ Eliane née GONDOUY

DE MAYA Antoine

DUBEC Huguette née RAYNAL

FAURÉ Lucette née ESTAMPE

FABRE Jean Claude

GALILÉA William

MADLRIEU Jeannine née BLATGÉ

ROSSIGNOL Maurice

* Liste non exhaustive car publication soumise à autorisation des familles

Association Culturelle d'Arthès 27, 28, 29 septembre 2025 Confluences

Vendredi 27 septembre : Musique à 20 h 30

«La Fanfare de Guitares»

La fanfare de guitares, ce sont des amateurs au sens noble du terme, des femmes et des hommes qui font de la musique comme on ferait du jardinage. Ou des crêpes. Vingt manches et un tambour qui font la nique à leur grisaille et qui s'offrent le luxe d'un vrai travail en commun, exigeant et désinvolte.



Samedi 28 septembre: Théâtre à 20 h 30

«Les règles du savoir vivre dans la société moderne»
de Jan-Luc Lagarce

Après «La cuisine de Marguerite» **Corinne Mariotto** revient interpréter ce texte de **Jean-Luc Lagarce**, véritable performance théâtrale, **une heure et demie seule en scène.**

« Naître, ce n'est pas compliqué . Mourir, c'est très facile. Vivre, entre ces deux évènements, ce n'est pas nécessairement impossible.

Il n'est question que de suivre les règles et d'appliquer les principes pour s'en accommoder... » Principes qui seront développés avec cynisme, férocité et méchanceté...



Dimanche 29 septembre : Concert à 17 h

«Voce 4 Terra ou Voce for terra»

Ce sont **4 voix d'hommes** qui vous invitent à découvrir la richesse des **chants polyphoniques traditionnels et modernes "A Capella"**. C'est aussi un tour du monde musical porté par des arrangements subtils et des chants puissants. **Voce 4 Terra** propose une approche instrumentale de la voix. Ce sont enfin des voix qui portent un message d'universalité en nous proposant de nous rassembler là où nos racines sont profondément ancrées... **Notre Terre !**



Exposition: « l'Ogham des bois »
Arnaud Martinez

Association Culturelle d'Arthès 05 63 55 18 56 / 05 63 45 05 93

Courriel: acarthes@free.fr

Site: <http://acarthes.free.fr>

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES D'ARTHÈS

L'année scolaire 2024-2025 touche déjà à sa fin.

Cette année le budget a été un peu plus difficile à équilibrer. Les ventes de madeleines Bijou et de sapins n'ont malheureusement pas eu le succès espéré.

Heureusement le loto a très bien fonctionné et c'est surtout la tombola qui a été un véritable succès ! un grand merci aux commerçants pour leurs généreux dons ainsi qu'aux enseignants qui sont venus nous aider le jour du loto. Leur soutien a été précieux.



Le vide-greniers, initialement prévu le 5 mai a dû être reporté au 15 juin en raison de mauvaises prévisions météo. Nous espérons une belle participation à cette nouvelle date.

La fête des écoles, prévue au départ le 14 juin, a été avancée au 13 juin pour plusieurs raisons :

- la musicienne Cécile qui accompagne les enfants n'est pas disponible le samedi,
- une enseignante, membre d'une chorale, ne peut être présente ce jour-là,
- globalement, l'organisation d'un tel évènement le samedi n'était pas envisageable pour les enseignants.

L'association accompagnera bien sûr les écoles lors de cette fête, mais nous ne tiendrons qu'une buvette car le 14 juin nous serons très occupés par l'organisation de la journée multisports ouverte à tous.

Tout au long de l'année nous avons pris soin d'identifier ce qui fonctionne bien et ce qui mérite d'être amélioré. Nous faisons de notre mieux pour ajuster, innover et proposer de nouveaux projets. Et si vous veniez nous aider ?

Cette fin d'année marque aussi un tournant avec le départ de plusieurs membres du bureau, notamment la trésorière actuelle et son adjointe. Nous recherchons donc de nouvelles personnes prêtes à s'impliquer dans la vie de l'association.

Nos écoles et nos enfants ont besoin de vous ! Si vous avez un peu de temps, quelques idées ou tout simplement l'envie de vous investir dans une ambiance conviviale, vous serez les bienvenus !

L'assemblée générale se tiendra fin septembre et nous espérons vous y voir nombreux. Pour l'année prochaine nous comptons reconduire nos évènements phares : Halloween, les ventes de fin d'année, le loto, le vide grenier et la fête des écoles.

D'autres surprises sont peut-être à venir... Alors restez à l'écoute !

Un grand merci à l'équipe de la mairie pour sa disponibilité et son efficacité.

Les parents d'élèves des écoles d'Arthès



Top Forme Arthès Souvenir de la soirée des années 80 – mars 2025

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre temps et votre dévouement en tant que bénévole au sein de notre organisation.

Votre engagement et votre passion ont été un véritable atout pour notre équipe et ont contribué à atteindre nos objectifs. Merci ! sur toutes nos activités et horaires.

**BODY ZEN – CAF – PILATE – TABATA –
CARDIO /RENFO – SEXY DANCE'S**

topforme@gmx.fr ou tél : 06 24 75 60 34

Entente Arthès Saint-Juéry Basket



Bilan de Fin de Saison 2024-2025

Ce bilan mettra en lumière les performances des équipes, les initiatives de solidarité entre les joueurs, ainsi que les projets pour l'avenir.

Cette saison, le club a rassemblé 106 licenciés, répartis selon les catégories suivantes :

- **Mixtes** : U7, U9, U11
- **Garçons** : U13, U15, U18
- **Filles** : U15, U18
- **Seniors** : Une équipe senior

Cette répartition des équipes, comprenant des catégories mixtes et spécifiques, permet de favoriser l'inclusivité et le développement de tous les jeunes, quel que soit leur genre.

Les performances des équipes ont été variées mais toutes enrichissantes.

- **Catégories U7, U9, U11** : les jeunes ont progressé de manière significative, apprenant les fondamentaux du basket tout en s'amusant.
- **U13 et U15 Garçons/Filles** : ces équipes ont montré un solide esprit d'équipe, avec des matchs compétitifs et une belle cohésion sur le terrain.
- **U18** : nos joueurs et joueuses U18 ont non seulement brillé sur le terrain mais ont également joué un rôle essentiel en coachant les plus jeunes, ce qui a favorisé la transmission des valeurs du basket.

Cette saison, le club a mis en avant l'entraide et l'engagement de ses membres :

- **Coaching par les U18** : Nous tenons à remercier nos jeunes U18, tant filles que garçons, qui ont pris l'initiative de coacher les plus petits. Leur investissement a permis de créer des liens forts entre les générations et de transmettre leur passion pour le basket.
- **Jeunes Arbitres** : Nous félicitons également nos jeunes arbitres, qui ont officié avec sérieux et professionnalisme, contribuant ainsi à la bonne organisation des rencontres. Leur rôle est essentiel pour le développement de l'esprit sportif et l'équité sur le terrain.

Pour continuer à faire grandir notre club, plusieurs projets sont en cours :

- **Formation continue des entraîneurs** : Nous envisageons d'organiser des sessions de formation pour nos entraîneurs, afin d'améliorer leur savoir-faire et de renforcer la qualité de l'encadrement des équipes.
- **Développement de l'Arbitrage** : Nous souhaitons encourager davantage de jeunes à devenir arbitres, en leur offrant des stages et des certificats.

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le dimanche 15 juin à partir de 11 h, à la salle Georges Albinet, 81160 Arthès. Cette occasion a également été marquée par la célébration des 40 ans de notre club !

La saison 2024-2025 a été riche en émotions et en apprentissages pour l'Entente Arthès Saint-Juéry Basket. Avec 106 licenciés et une dynamique de solidarité entre les jeunes, nous sommes fiers de nos accomplissements.

Nous sommes impatients de voir ce que la saison prochaine nous réserve et de continuer à promouvoir notre passion pour le basket.

SJAO XV : 2025, une étape importante.

Si la saison n'est pas encore terminée, il est d'ores et déjà certain que 2025 marquera une étape dans la vie du club. En effet, en terminant premiers d'une poule très solide, nos seniors ont obtenu le droit de jouer la saison prochaine en **Fédérale 3**.



Finies les compétitions régionales, place au championnat de France. Si, cette saison, l'apport de deux joueurs d'expérience, ayant déjà évolué à un niveau supérieur, a joué un rôle important, il faut avant tout se réjouir de l'arrivée à maturité d'un contingent important de jeunes issus de la formation locale, que ce soit au sein de l'AJRA ou dans les équipes de jeunes du club.

Cinq d'entre eux jouaient déjà ensemble en « moins de 8 ans », il y a une quinzaine d'années et la moitié du groupe a entre 20 et 25 ans.

La phase qualificative se jouera toujours en poule de 10, soit 9 rencontres à domicile, face à des adversaires nouveaux pour la plupart par rapport à ces dernières années. Si beaucoup seront des Occitans, il se pourrait qu'on retrouve également quelques clubs venus du Limousin ou du Sud de l'Auvergne. On sera fixé dès les premiers jours de juillet. L'équipe B jouera toujours en lever de rideau contre les mêmes adversaires et devra donc, elle aussi, élever son niveau.

Si l'effort sur la formation sera maintenu, voire accru, la perspective d'évoluer à un plus haut niveau devrait motiver encore plus nos jeunes et peut-être en attirer d'autres, pas forcément séduits pour jouer en Régionale, ou pas encore assez murs pour le plus haut niveau mais toujours ambitieux et donc désireux de continuer leur progression.

En attendant, pendant que les dirigeants s'affairent à préparer 2025-2026, les seniors 1 et 2 auront abordé le championnat de France de Régionale 1, cadets et juniors disputeront le challenge régional et l'école de rugby aura organisé fin mai la dixième édition du Tournoi David Pasturel, à qui elle souhaite donner, pour cette édition et peut-être pour les suivantes, une autre dimension, tout en conservant l'esprit et en récompensant avant tout l'esprit sportif, le fair-play, la beauté du jeu et aussi la convivialité.

2024-2025 approche de son terme, Vive 2025-2026 !



L'école de rugby du SJAO Saison 2024 - 2025



Arthès Rando Loisirs : « une association qui marche »

Les plannings de randonnées du premier semestre 2025 proposées le samedi et le dimanche en alternance nous ont permis de découvrir des lieux quelquefois inconnus de beaucoup d'entre nous, par exemple la boucle de Labastide-Solages, en Aveyron tout près de Trébas. Ces circuits ont été parcourus par des groupes de 12 marcheurs en moyenne. C'est une bonne marque d'assiduité. Il faut dire que la bonne ambiance et la cordialité sont de rigueur.

En préparation les marches initiées par les parents d'élèves de écoles d'Arthès (A.P.E.) pour la journée Challenge multisports du 14 juin. À cette occasion un tout petit parcours en boucle d'une petite demi-heure sera proposé avec une activité de lecture de carte à chacune des équipes en compétition, il y aura aussi le parcours du circuit complet : « sentier des Hauts d'Arthès » pour les plus endurants.

Le calendrier des sorties pour la fin de l'année, puis un coup demain donné au Sapeurs-Pompiers du Tarn pour le 20 septembre en soirée lors de la deuxième édition du Trail Dix-Huit au profit des pupilles des pompiers , l'organisation d'Octobre Rose (début octobre) occuperont les membres du bureau.

ARL vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt sur les chemins !

Pour tout renseignement ou question, écrire à : arthesrando@gmail.com

ASSOCIATION ROZEN

SOPHROLOGIE-RELAXATION DÉTENTE-ZÉNITUDE-ANTI STRESS-BONHEUR D'ÊTRE

La sophrologie est une technique de développement personnel.

Elle permet grâce à l'association de la respiration, de la visualisation et de la relaxation, d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- mieux gérer le stress et les émotions au quotidien,
- développer la confiance en soi,
- accroître les facultés de concentration et de mémorisation,
- mieux maîtriser les troubles du comportement,
- mieux supporter les douleurs physiques et morales.

Et plus concrètement elle est pratiquée, notamment,

- pour retrouver le sommeil et l'améliorer,
- pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretien, divorce, deuil, dépression...),
- pour accompagner les prises de décisions (arrêter de fumer, mincir, addictions diverses...).



Tous les lundis de 19 h 15 à 20 h 30, nous nous retrouvons pour les séances dans le dojo de la maison des associations. Nous sommes un groupe très assidu.

Les séances se termineront **le lundi 30 juin 2025**.

La reprise se fera **le lundi 29 septembre 2025**.

Dans ce monde agressif, perturbé et stressant, vous voulez retrouver un peu de sérénité de bien-être et développer la confiance en vous. Accordez vous du temps, une pause douceur, un moment pour vous aider à positiver et à améliorer votre vie de tous les jours.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Mme LARROQUE Roselyne au 06.84.91.97.44

FERMETURES POUR CONGÉS ÉTÉ 2025

DOCTEUR au 4 rue Serge Carrière

Tél : 05 63 55 10 31

FAJON Simon

CENTRE DE SANTÉ au 10 rue Émile Roquefeuil

Tél : 05 36 01 01 28

Ma santé Ma région

PHARMACIE au 1 avenue du moulin

Tél : 05 63 55 10 53

GAUSSERAND P et S

du 4 août au 17 août

cabinet INFIRMIÈRES au 58 chemin de Riols

Tél : 06 08 71 46 93

ROUSSILLON Mauricette

pas de fermeture

Tél : 06 64 64 63 16

BADUEL Laure (Cabinet d'Infirmières)

pas de fermeture

Tél : 06 09 91 72 62

FERRÉ Ophélie

OSTÉOPATHE Tél : 06 80 90 52 44

BAUGUIL Elsa (au cabinet d'infirmières)

du 23 juin au 5 juillet et du 25 août au 12 septembre

CHIROPRACTEUR

11 rue Pierre Caussé

Tél : 05 63 60 63 53

BERMOND Tiffany

31 juillet au 10 août

cabinet KINÉSITHÉRAPEUTES

62 avenue de Lescure

Tél : 05 63 55 14 44

VIDAL Alain,
GUIRAUD Élodie (06 63 25 45 48)
MANDIRAC Mathieu
VANDEVILLE Éléonore

pas de fermeture

cabinet OSTÉOPATHES au 60 chemin de Riols

Tél : 06 85 55 20 65

Tél : 06 85 55 20 65

Tél : 06 14 46 43 80

BERTRAC Jean-Rémi
GAUTHIER Charlotte

Du 11 août au 15 août

OSTÉOPATHE

Tél : 06 78 11 48 98 au 4 rue Serge Carrière

CAUQUIL Mireille (réflexologue)

FAJON Clémence (sur RDV mercredi et samedi) pas de fermeture

BOULANGERIES

Tél : 05 63 55 01 85

Tél : 05 63 55 68 97

CORDURIÈS Sylvain à l'église

pas de fermeture

L'ARTHÉSIENNE au pont

non communiqué

COIFFEURS

Tél : 05 63 45 98 12

Tél : 05 63 55 17 14

Tél : 05 63 45 02 90

Tél : 05 63 49 07 41

AMBIANCE COIFFURE

non communiqué

COIFFURE OLGA

du 10 août au 20 août

YANNICK by LUCILE

pas de fermeture

PASCAL ROBAK

du 11 août au 15 août

PRESSE

Tél : 05 63 55 13 51

FABRE Jérôme

du 23 août au 30 août

ATELIER COUTURE

Tél : 06 79 30 31 15

CAREL Cécile

du 15 août au 7 septembre

PIZZÉRIA

Tél : 05 63 55 59 15

FEED PIZZA

du 21 juillet au 28 juillet

LA RÔTISSOIRE

Tél : 06 30 86 35 74

LIGNON Joël

pas de fermeture

INSTITUT DE BEAUTÉ

Tél : 06 46 77 64 01

MAISON BEAUTÉ

pas de fermeture

BAR - TAPAS

Tél : 05 63 46 88 19

LA GUINGUETTE DES COPAINS

non communiqué

PÉDICURE – PODOLOGUE

Cabinet Ostéopathes 60 chemin de Riols

Tél : 06 02 12 87 21

HIPOLITO Mickaël

non communiqué

PRATICIEN en PHYTOTHÉRAPIE

Tél : voir M. Bertrac (ostéopathe)

DUMAY Christian (Cabinet Ostéopathes)

non communiqué

L'engagement citoyen des jeunes du CMJ récompensé



L'association Départementale des Maires, désireuse de mettre en lumière les actions des Conseils Municipaux Jeunes, a lancé un appel à projet.

Le CMJ d'Arthès a présenté deux projets : la réalisation d'un parcours santé intergénérationnel dans le cadre du sport pour tous et la nuit de la lecture qui a été réalisée le 25 janvier à la bibliothèque d'Arthès.

La remise officielle des trophées « Jeune Marianne » qui vise à récompenser l'implication civique des jeunes, s'est tenue le 21 mai au Forum Municipal de Graulhet, en présence de M. le Préfet, M. le Président du Conseil Départemental et des représentants de l'Association des Maires et Anciens Maires du Tarn.

Plus de vingt communes ont participé sur les 6 thématiques : sport, solidarité, culture, innovation, environnement et citoyenneté.

Après avoir reçu les félicitations des officiels, nos jeunes se sont vu décerner le 1^{er} prix dans la thématique de la culture.

Bravo à nos jeunes arthésiens, ils donnent une belle image de la jeunesse qui mérite d'être valorisée, il faut noter que le CMJ d'Arthès a obtenu le 2^{ème} prix en 2023 ; le 1^{er} prix en 2024 et à nouveau le 1^{er} prix cette année.

Jean-Marc FARRÉ, maire, proposera une cérémonie officielle en Mairie pour féliciter et mettre à l'honneur leur implication dans la vie locale.



ASSOCIATIONS

La P'tite Usine à Rêves

La P'tite Usine à Rêves propose des ateliers et des stages aux enfants et aux jeunes en théâtre, en cinéma ainsi qu'un éveil musical.

Les ateliers du mercredi :

- 9 h 15 – 9 h 45 éveil musical 3 - 6 ans,
- 10 h – 10 h 45 éveil musical 6 - 9 ans,
- 11 h – 12 h 15 théâtre 6 - 9 ans,
- 14 h – 15 h 45 théâtre 9 – 14 ans,
- 16 h - 17 h 45 cinéma 9 – 14 ans.

Les prochaines dates de spectacles :

- mercredi 10 décembre 14 heures,
- mercredi 15 avril 14 heures,
- mercredi 1 juillet 14 heures.

Les spectacles de ateliers ont lieu trois fois par an, chaque groupe présente une création collective. Ces représentations sont ouvertes à tous. Au cours de l'après midi nous vous proposons un goûter participatif.

Début des ateliers le mercredi 3 septembre 2025 à la salle Georges Albinet. Essai gratuit.



Contact : Grégory Chemoul au 06.45.98.75.05

Pendant les vacances scolaires nous proposons des stages de théâtre et de cinéma. 9 h – 17 h avec un pique-nique dans le sac. à partir de 6 ans.

Les prochaines dates de stage sont du **27 au 29 Août 2025** et du **22 au 24 octobre 2025**.

Bien utile, le calendrier des collectes jusqu'à la fin de l'année !



CALENDRIER DES COLLECTES 2025 ARTHÈS



Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte, rattrapage le samedi suivant.



Un doute, une question ? Un bac abimé ?
Besoin d'un composteur ?

Contactez le service Gestion des déchets :
05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS



LUNDI

Collecte des ordures ménagères toutes les semaines (sacs fermés dans le bac).



JEUDI

Collecte sélective une semaine sur deux (emballages et papiers en vrac, non emboîtés, dans le bac).